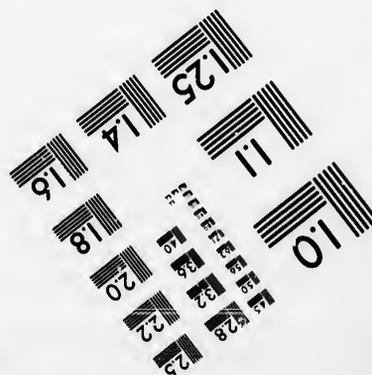
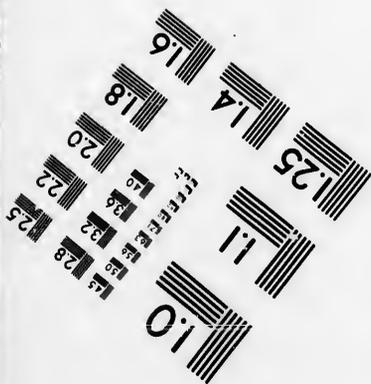
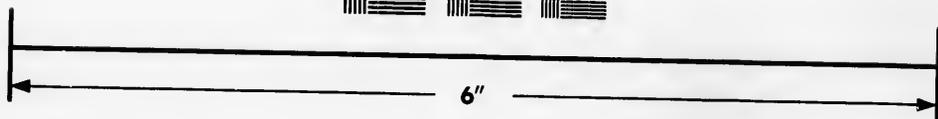
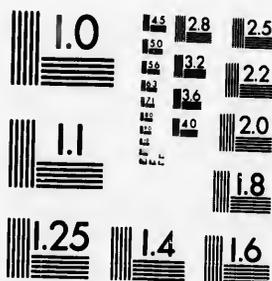


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

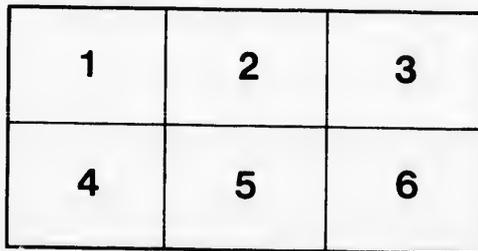
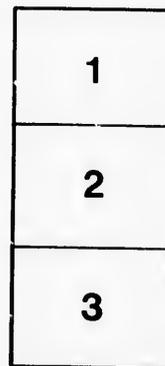
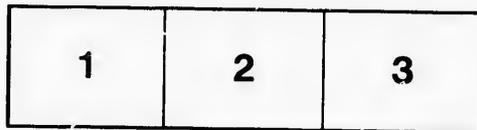
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

FC 500
M 33
1886

John A. Macdonald
23
1886

LE "MAIL" ET L'EGLISE CATHOLIQUE.

NATIONAL LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les Efforts du Parti Tory pour susciter une Guerre de Race et de Religion.

On trouvera ci-dessous les extraits d'un certain nombre d'articles du *Mail* qui sont de nature à mettre dans tout son jour le caractère audacieusement criminel de la nouvelle croisade, entreprise par le parti Tory contre l'Eglise catholique et contre nos concitoyens de race canadienne-française.

Pour apprécier toute la gravité de cette campagne, il ne faut pas oublier qu'elle est conduite avec l'assentiment de Sir John A. Macdonald et qu'elle tend à jeter parmi nous une perturbation telle, que si l'on n'y met point énergiquement le holà! elle ne saurait continuer et porter son fruit sans entraîner pour le pays une crise funeste à tous les intérêts, à ceux des protestants aussi bien qu'à ceux des catholiques.

Il importe avant tout de noter ici que ces attaques outrageantes contre nos concitoyens catholiques et contre leur Eglise n'ont commencé qu'à partir du jour où les Tories ont été amenés à se convaincre qu'ils avaient cessé de tenir dans leur main le vote catholique, A LA SUITE DU TRAITEMENT TYRANNIQUE QU'ILS ONT FAIT SUBIR AUX METIS ET DE L'OPPOSITION FORCENEE QU'ILS ONT FAITE AU HOME RULE: CES DEUX FAITS QUI ONT ALIENE AU PARTI TORY LES CANADIENS-FRANÇAIS ET LES IRLANDAIS SONT DES FAITS DE POLITIQUE PUREMENT LAIQUE. LA QUESTION RELIGIEUSE N'ARIEN A Y VOIR; ET CE N'EST POINT EN TANT QUE CATHOLIQUES, QU'ILS AFFECTENT UNE PARTIE DES ELECTEURS DU DOMINION.

On voit par là que la fureur de commande déployée par le MAIL, SOUS L'INSPIRATION DE SIR JOHN A. MACDONALD, contre l'Eglise catholique et contre ses adhérents est UNE FUREUR TOUTE GRATUITE. C'est un pur prétexte, un FAUX PRETEXTE que le parti Tory invoque pour essayer de remplacer les voix qu'il a perdues, en soulevant UNE GUERRE DE RACE ET DE RELIGION. En même temps on espérait, en faisant du bruit, parvenir A DETOURNER L'ESPRIT PUBLIC DE LA VRAIE QUESTION et à écarter de l'attention du corps électoral LES DE-SASTRES, LA CORRUPTION ET L'EXTRAVAGANCE DE L'ADMINISTRATION TORY.

Ces attaques ont commencé immédiatement après l'exécution de Louis Riel, après qu'une assemblée eut été tenue à Montréal, pour condamner l'exécution, comme un acte cruel et injustifiable.—TANT QUE SIR JOHN A. MACDONALD A CRU POUVOIR COMPTER SUR L'APPUI DES CANADIENS-FRANÇAIS, jamais on n'a entendu dire à ses amis que l'Eglise catholique eut rien à se reprocher ni qu'elle fit courir le moindre péril au pays. Mais quand il a vu que les Canadiens-français l'abandonnaient,

il s'est subitement tourné contre eux et contre leur religion avec la haine venimeuse et la passion qu'eût pu y mettre, il y a trois siècles, un sectaire convaincu et un fanatique ennemi de la liberté de conscience.

Le *Mail* a donné le branle à la croisade en disant "qu'il valait mieux détruire la confédération" que de supporter que le peuple de la Province de Québec persistât à condamner le gouvernement de Sir John A. Macdonald. Peu de temps après, le *Mail* déclarait que si cela était nécessaire, **IL FAUDRAIT PROCEDER A UNE SECONDE CONQUETE ET QUE CETTE FOIS-LA, IL NE SERAIT PLUS QUESTION DES TRAITÉS, NI DE CONSERVER A LA PROVINCE DE QUEBEC, UNE LANGUE, DES LOIS ET UNE RELIGION ETRANGERES.** On conçoit que de pareilles menaces aient soulevé une violente indignation. C'était l'annonce d'une guerre de races, provoquée par le parti Tory ; et tandis que de leur côté les libéraux déclaraient hautement dans leur journaux, que le seul moyen de remédier à la crise était de renverser Sir John A. Macdonald, et avec lui les hommes dont la mauvaise administration avait été la cause de tout le mal. On se trouvait donc en face de deux partis bien tranchés : les libéraux arborant le drapeau **DE LA PAIX, DE LA TOLERANCE ET DE L'UNION, ENTRE LES RACES ; LES TORIÉS TRAVAILLANT AU MAINTIEN D'UN PERPETUEL ANTAGONISME ENTRE LES RACES ET LES CROYANCES, ET MENACANT AU BESOIN DE DETRUIRE LA CONFEDERATION.**

Le *Mail* commença par faire semblant de se chagriner de l'introduction de l'élément religieux dans la lutte, bien que ce fût lui qui, en plus d'une précédente occasion, eut commencé à attaquer l'Eglise catholique, dans Québec et dans Ontario. Mais à partir de la fin de l'année 1886, il n'hésita plus à se déclarer l'ennemi de quiconque était catholique ; et le 7 Décembre de la même année, il ouvrit la brèche par un long article sur la situation faite aux canadiens français par les traités et par les lois de Québec, article dans lequel il représentait les privilèges prétendus de l'Eglise catholique comme **UNE MONSTRUOSITE ODIEUSE ET OPPRESSIVE.**

Cet article expose "les privilèges énormes et exceptionnels dont jouit l'Eglise catholique à Québec" et les droits reconnus au peuple canadien français à la suite de la capitulation. Parmi ceux des droits qui ont été reconnus à l'Eglise catholique et dont le *Mail* demande la suppression figurent les suivants :

"L'Eglise catholique romaine qui est celle des canadiens français a été mise par le gouvernement britannique en pleine et libre possession de l'exercice du culte.

"L'Eglise jouit, en vertu des lois canadiennes, de pouvoirs plus étendus qu'elle n'en jouissait sous la domination française. Par exemple la nomination des évêques était faite avec l'approbation du roi de France, tandis que maintenant l'Eglise désigne elle-même ses évêques sans aucune approbation ni intervention du gouvernement anglais ou des autorités canadiennes."

"L'Eglise possède, en vertu des lois canadiennes, un pouvoir supérieur à celui qui lui est reconnu dans aucun autre pays civilisé, même y compris l'Espagne. En fait, la suprématie de la loi ecclésiastique sur la loi civile est tacitement reconnue dans Québec, toutes les fois que la loi ecclésiastique se trouve en opposition avec le droit civil ou en conflit avec les lois de l'état."

Après cet exposé, le *Mail* conclut par cette menace à peine déguisée :

"Les Canadiens-Français devraient penser qu'ils sont un peuple exceptionnellement heureux, pour un peuple vaincu. S'ils avaient quelque reconnaissance ils devraient se hâter de reconnaître, par une prompte soumission à la loi anglaise, l'excès de liberté et de faveur avec lequel ils ont été traités. Et à défaut d'autre considération, le souci de leur intérêt bien entendu devrait leur apprendre à se conduire de façon à mériter la continuation de notre générosité."

Casto
terme

ment
de con
Syllab
seulor
par ce
de poi
elle a
l'Egli
damm
ceux
né de

I
cathol
appel

dans l
cathol
tion d
La mi
résulta
les écu
le plus
tisme,
rebelli
elle de

1
les Pr
plongé

I
paix p
du côt
Chaqu
Courro
aux M
a fait
LATIO
PU EN

I
somme
et en t
REMAR
mins
possess
Législa
la cult
de tem

L
(bien
ANGI

Le 3 août dernier le *Mail* se livrait à une violente attaque contre ses anciens amis les *Castors*, qui ont été pendant si longtemps les alliés et les appuis du parti tory. Voici en quels termes enflammés il les dénonçait :

“ Les jésuites se sont efforcés depuis longtemps d'obtenir la direction du haut enseignement dans la province..... Quoiqu' présentement battus, les ultramontains sont pleins de confiance dans le succès final..... Leurs opinions politico-religieuses sont tirées du *Syllabus*..... Un des plus absurdes énoncés de leur doctrine est que le prêtre a non-seulement le droit mais, dans une certaine mesure, le devoir d'intervenir dans les élections ; par cette raison qu'il est le représentant de Dieu, et que l'Eglise est intéressée aux questions de politique et de législation, comme intéressant profondément le bien-être du troupeau dont elle a la garde. En fait, les ultramontains rêvent une subordination complète de l'Etat à l'Eglise, et leur but est de supprimer radicalement, comme autant d'erreurs définies et condamnées par le *Syllabus*, la liberté de parole, la liberté de pensée et la tolérance accordée à ceux qu'ils considèrent comme des hérétiques. En deux mots : l'ultramontanisme est l'ennemi né de la liberté humaine. “

Le 12 août, le *Mail* contenait un autre article, dans lequel l'attitude de la population catholique de Québec était dépeinte de la façon la plus incendiaire et il terminait par cet appel aux passions les plus fanatiques :

“ La prétention de créer aux Canadiens-Français et à l'Eglise catholique un monopole dans le Nord-Ouest, est maintenant un rêve dont nous sommes débarrassés. Libre à l'Eglise catholique de chercher à se consoler en renforçant sa situation dans Québec et en arrêtant l'action de la loi civile dans tous les cas où elle serait contraire aux prétentions ecclésiastiques. La minorité anglaise ne sait que trop ce que signifient les menées ultramontaines, et ce qui résulterait pour elle du triomphe des ultramontains. Le P. Braun, jésuite de Montréal, dont les écrits sont acceptés par le sénateur Trudel et les choryphées de l'ultramontanisme comme le plus pur suc de l'orthodoxie, ne nous laisse pas de doutes sur ce point. “ Le Protestantisme, “ dit ce jésuite, dans son livre sur la loi du mariage “ n'est pas une religion, c'est une rébellion, c'est l'erreur triomphante. Elle n'a pas de droits, car son existence est un crime et elle doit être traitée comme on traite le crime. ”

17 août 1886.—Il a paru, à cette date, dans le *Mail* un article des plus violents. Si les Protestants se laissent influencer par cet écrit incendiaire, tout le pays pourrait être plongé dans la guerre et la désolation. Voici quelques passages de l'article.

La carte d'atout de l'Eglise est sa loyauté intéressée. Elle a laissé l'habitant dans la paix pendant la révolution américaine et pendant la guerre de 1812, et elle l'a même rangé du côté des Anglais pour lesquels il a combattu avec la bravoure particulière à sa race. Chaque fois qu'elle a voulu empiéter sur les droits de ses sujets ou faire reconnaître par la Couronne quelques-unes de ses réclamations du moyen-âge, elle s'est empressée de rappeler aux Ministres Anglais qu'elle a sauvé le Canada deux fois pour eux, et la reconnaissance les a fait céder. C'EST AINSI QUE L'EGLISE A OBTENU LE CONTROLE ABSOLU DE LA POPULATION FRANÇAISE DANS LES AFFAIRES TEMPORELLES ET SPIRITUELLES ET QU'ELLE A PU ENVAHIR LES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS.

La Législature, sous prétexte de coloniser la province, emploie chaque année des sommes considérables pour placer des habitants sur les terres incultes des districts anglais ; et en très peu de temps, Jean-Baptiste est en état de supplanter le colon anglais, TANT EST REMARQUABLE LA FÉCONDITÉ DE SA RACE. Il peut lui refuser les crédits pour les chemins et les écoles, le taxer cependant autant que possible, et, enfin, obtenir la complète possession de l'établissement. Dans ces circonstances, l'Eglise étant toute puissante dans la Législature et dans les conseils municipaux et employant contre lui toutes ses ressources, la cultivateur anglo-saxon se trouve assiégé, et sa capitulation finale n'est qu'une question de temps.

L'agitation Riel a amené une solution. Les cultivateurs anglais ont gardé leurs terres, (bien qu'un grand nombre se soient retirés battus,) dans l'espoir qu'un jour LA MAJORITE ANGLAISE DES AUTRES PROVINCES VIENDRAIT A LEUR SECOURS.

Ils ne demandent pas de faveurs. Ils ne veulent pas priver les Canadiens-Français de la moindre de leurs libertés religieuses. ILS DEMANDENT SIMPLEMENT QUE L'EGLISE SOIT ABOLIE, OU AU MOINS QU'ELLE SOIT PRIVEE DE QUELQUES-UNS DE SES PRIVILEGES EXORBITANTS QUI SONT INCOMPATIBLES AVEC LA LIBERTE POPULAIRE ET LE PROGRES ; QU'ON EMPÊCHE LA LEGISLATURE D'EMPLOYER LES IMPOTS PUBLICS DANS L'INTERET DE QUELQUE CLASSE EN PARTICULIER ; EN UN MOT, ILS DEMANDENT QUE L'ETAT OCCUPE LA POSITION ET QU'IL EXERCE LES FONCTIONS USURPEES PAR DES ECCLESIASTIQUES RAPACES ET ENCLINS A L'AGGRESSION. ILS ATTENDENT CES REFORMES EN COMPTANT SUR LEURS FRERES DE SANG, LES ANGLAIS D'ONTARIO, ET ILS OBSERVENT AVEC LA PLUS VIVE ATTENTION CE QUE NOUS ALLONS FAIRE AU SUJET DE L'AFFAIRE RIEL.

Il est vrai qu'en renversant simplement les Rielites nous ne pouvons pas espérer résoudre ce problème compliqué et attristant qu'offre la présence dans cette petite société anglo-saxonne d'un million et demi de gens qui répudient notre langue et qui SE GLORIFIENT D'APARTENIR A UNE RACE DIFFERENTE ET DE CHERIR DES INSTITUTIONS DIFFERENTES. Mais si nous réussissons dans cette occasion à faire taire cette prétention arrogante, que la loi canadienne ne doit pas prévaloir contre un criminel canadien-français, quand il lui arrive de représenter l'idée nationale, LES FRANCAIS POURRONT COMMENCER A COMPRENDRE QU'ILS SONT ALLES ASSEZ LOIN et que nous ne sommes pas d'humeur à permettre davantage l'effacement des droits anglais et des intérêts anglais dans cette province.

Le 4 octobre, le *Mail* renouvelant ses attaques, disait :

S'il est vrai, comme l'ont dit le révérend M. McVicar et d'autres, que l'Eglise retire dix millions par année sous forme de dîmes et de cotisations obligatoires de la part d'un million et un quart de cultivateurs, sans parler des pertes directes qu'entraîne l'exemption des taxes municipales des vastes propriétés de l'Eglise, nous n'avons pas besoin d'aller plus loin pour prouver que dans la province de Québec comme ailleurs la "pauvreté est un privilège". Les sommes mentionnées représentent une taxe annuelle de huit dollars par tête dans chaque famille française ; et s'il en est ainsi, N'AVONS-NOUS PAS LA UNE CAUSE SUFFISANTE QUI EXPLIQUE L'ETAT ARRIERE DE LA PROVINCE ET LE MANQUE D'INITIATIVE ET D'ESPRIT PUBLIC QUI CARACTERISE SA POPULATION ?

"N'est-ce rien pour la Confédération que la deuxième Province soit appauvrie par les idées du moyen-âge ? NE DONNERONS-NOUS AUCUNE ATTENTION AUX CRIS DE LA MINORITE PROTESTANTE DONT LES INTERETS SONT EN PERIL ? Ne devons nous pas attacher d'importance au fait que la législation fédérale est entravée, que l'on pille le Trésor général de temps à autre et que l'on rend impossible un gouvernement d'égalité pour tout le Canada à cause des privilèges et immunités dont jouit et des usurpations que pratique sous la protection de notre loi une Eglise qui cherche à établir une société française mais non britannique ?"

Le 5 Octobre 1886, le *Mail* disait à propos des contributions ecclésiastiques :

"L'expérience de l'humanité nous enseigne que des privilèges du moyen-âge, comme ceux dont l'Eglise jouit dans la province de Québec, sont un obstacle à l'avancement moral et intellectuel aussi bien qu'au progrès matériel du peuple."

Le 11 Octobre, le *Mail* attaque de nouveau l'Eglise en disant :

"La loi établit des punitions contre les prêtres qui pratiquent l'influence indue, mais cette loi est lettre morte. Aucun juge catholique ne se soucie de mettre la loi en vigueur"
 "Le système tire sa force de l'abus sinistre que l'Eglise en fait. Elle peut facilement faire voir à l'habitant qu'ils ne peuvent tous deux espérer garder la balance du pouvoir dans les affaires fédérales que s'il se soumet aveuglement à ses règlements et s'il lui permet d'employer ses représentants comme des pions dans le jeu de la politique. Après les épouvantails spirituels, cet appel à l'amour-propre et à la cupidité des Canadiens-Français est le

meilleur argument avec lequel elle soutient son empire. Et c'est précisément pour cela que l'existence de l'Eglise comme Eglise d'Etat est remplie de dangers, non-seulement pour la province de Québec mais pour tout le pays "

Le 18 Octobre 1886, le *Mail* terminait comme suit un article sur les élections de la Province de Québec :

" Mais lorsqu'il est manifeste, comme dans le cas présent, que l'Eglise de la Province de Québec, vû la souveraineté temporelle et les privilèges dont elle jouit — soit par droit de traité ou par usurpation, la chose importe peu — a le pouvoir de soulever un million et un quart d'habitants d'abord contre un parti et ensuite contre l'autre, et de faire et défaire les ministères, non-seulement à Québec mais à Ottawa, et même de défier l'autorité de la loi anglaise, quand ses sujets ont causé l'effusion du sang, il devient alors nécessaire de faire l'une ou l'autre de deux choses : — ou bien nous devons admettre sa supériorité sur l'Etat, ou bien **NOUS DEVONS A N'IMPORTE QUEL PRIX LA RENVERSER** comme institution d'Etat. Les politiciens réformistes ou conservateurs aiment mieux faire des arrangements avec elle ; elle joue son va-tout. Les chefs des deux partis ont adopté cette manière de procéder, mais nous croyons que le temps est arrivé de faire **UN SOULEVEMENT GENERAL DE LA RACE ANGLAISE EN CANADA** contre un système de gouvernement si dangereux et si dégradant "

Le 6 Novembre 1886 le *Mail* disait :

" Dans une autre sphère du gouvernement local, l'Eglise Catholique a trouvé moyen de rejeter sur l'Etat le soin de ses ordres religieux.

POUR NE PAS ALLER PLUS LOIN, SON HABILITE A VENDRE ET A LIVRER SON VOTE COMME CORPS ET L'EMPRESSEMENT DES POLITICIENS DES DEUX PARTIS A L'ACHETER LUI PERMETTENT D'OBTENIR UNE REPRESENTATION SPECIALE ET DISTINCTE DANS LES CABINETS PROVINCIAUX ET LE CABINET FEDERAL, ET DE METTRE SES SUJETS DANS LE SERVICE CIVIL SANS QU'ILS SOIENT TOUJOURS COMPETENTS, MAIS SIMPLEMENT PARCE QU'ILS SONT CATHOLIQUES."

Le 15 Novembre 1886 le *Mail* attaque l'Eglise Catholique comme suit . -

" La politique de l'Eglise depuis un temps immémorial a été d'obtenir le plus possible et de ne rien donner. Elle échange son vote comme corps contre tout ce qu'elle peut avoir des Réformistes ou des Conservateurs, sous forme d'empiétements sur la liberté de l'individu ou sur les attributions de l'Etat. **LA VENTE DU VOTE CATHOLIQUE** a été depuis des années une des choses les plus humiliantes et en même temps les plus dangereuses et les plus démoralisantes de la politique fédérale ou provinciale."

Le 13 octobre 1886, le *Mail* publiait un article incendiaire pour soulever les craintes des protestants à cause de l'établissement des Canadiens-Français dans Ontario. Cet article se terminait par ces mots :

" Le *Cultivateur*, un journal de Québec, qui donne une attention spéciale à la question, prétend que dans vingt ans il y aura un demi million de Canadiens-Français dans la partie nord d'Ontario et que, comme conséquence, la balance du pouvoir sera assurée. Ce calcul est probablement exagéré, mais il est bon que les citoyens anglais d'Ontario sachent ce que l'avenir leur réserve. Si l'Eglise établissait le système des dîmes dans les districts français de la partie est et de la partie ouest d'Ontario — et comme nous l'avons dit l'autre jour, elle a toujours prétendu que la loi lui donne le droit d'exiger des dîmes des catholiques du Haut-Canada — sa position dans cette province serait grandement fortifiée. **ET NOUS CONNAITRIONS NOUS MEMES CE PROCÉDE INTERESSANT PAR LEQUEL ON DEPEUPLE LES ETABLISSEMENTS ANGLAIS DE LA PROVINCE DE QUEBEC. LA FECONDITE PRODIGIEUSE ET LA FORCE DE COHESION DES CANADIENS-FRANCAIS ET SON ENTIERE SOUMISSION A L'EGLISE, DONT LA DIRECTION EST TOUJOURS JUDICIEUSE, FONT DE JEAN-BAPTISTE UN CONCURRENT REDOUTABLE SUR LE SOL D'UN PAYS NOUVEAU."**

M. Dalton McCarthy, un des orateurs du parti conservateur, disait aux électeurs du comté de Haldimand l'automne dernier, pour enflammer leurs cœurs :

" Par conséquent, c'est maintenant à la province anglaise d'Ontario—et vous électeurs de Haldimand, vous représentez cette Province dans cette élection—de parler d'une manière claire et décisive par son vote à la prochaine élection. Bien que vous n'ayez aucun désir de vous battre avec les Français, bien que vous désiriez que tout le monde ait justice au Canada, sans distinction de nationalité, vous ne voulez pas que ce vaste pays soit changé en une province française; vous ne voulez pas voir ce pays gouverné par les Français simplement parce que la loi a été appliquée avec justice contre un de leurs compatriotes."

Mr. Boulbee, de Toronto, parlant en faveur de Mr. Merritt, le candidat conservateur à Haldimand, disait :

" Dans les Province de Québec les protestants sont dans l'oppression sous le talon de fer des prêtres catholiques, et la prospérité matérielle de la Province en souffre beaucoup. On emploie les fonds publics pour doter l'Eglise, pour payer le coût des fêtes religieuses et pour acquitter les dettes que l'on contracte pour faire l'installation des Cardinaux. Les citoyens d'origine anglaise de cette Province demandent maintenant à leur congénères d'Ontario de leur venir en aide."

Le 21 Août 1886, le *Mail* menaçait encore la Province de Québec d'une invasion des habitants de l'Est et de l'Ouest :—

" Les gens de la Province de Québec peuvent être certains qu'un cri d'appel parti des cantons de l'Est, provoquerait une vigoureuse réponse des trois millions de canadiens de langue anglaise qui vivent à l'Est et à l'Ouest de Québec. Et qu'arriverait-il ? Le résultat, nous avons à peine besoin de le dire, serait vivement senti par toutes les classes en Canada. Tous les efforts faits par Cartier et d'autres pour établir l'harmonie et la concorde seraient détruits en grande partie et on ne sait pas quand l'on pourrait essayer d'unir les deux races distinctes qui habitent ce pays "

L'article dans lequel se trouvent ces lignes est une espèce de résumé des attaques du *Mail* contre l'Eglise Catholique. Il représente l'Eglise comme nuisible à la minorité protestante de la Province de Québec; il dit qu'elle est "l'institution la plus oppressive de ce genre sur la terre;" quelle "force l'état à reconnaître la suprématie de ses lois ecclésiastiques et canoniques;" qu'elle "interdit l'opération de la loi civile" sous des peines pires que la mort; que la "Province de Québec sous la régie de l'Eglise est pire que tous les autres pays;" que "même en Espagne et en Belgique le fait d'infliger des peines cléricales contre les morts est regardé comme une offense criminelle; que l'Eglise méconnaît complètement la loi interdisant l'exercice d'influence indues dans les élections; que "le code civil de la Province de Québec repose sur le principe que les lois ecclésiastiques sont au-dessus de la loi civile." Enfin l'article dénonce l'Eglise d'une manière impitoyable.

Telles sont donc les opinions de l'organe du parti conservateur. Telle est donc la politique du parti conservateur. Peut-on supposer quelque chose de plus brutalement révolutionnaire ? N'est-ce pas chercher à allumer une guerre de race et de religion ?

UNE CONVENTION DU PARTI CONSERVATEUR A EU LIEU A TORONTO LE 14 JANVIER 1878. ON ADOPTA UNE SERIE DE RESOLUTIONS à la fin des travaux, le 16 du même mois. Le 17 Janvier, le *Mail* reproduisait ces résolutions et disait à la fin de ses commentaires :

La convention a eu la bonté de passer la résolution suivante au milieu d'une démonstration assez chaleureuse. Nous offrons nos sincères remerciements aux membres de la convention, et nous nous exprimons de leur intention est de rendre ce journal digne du parti et de la cause qu'il a soutenus comme par le passé :

" QUE LES REMERCIEMENTS DU PARTI LIBERAL—CONSERVATEUR SONT DUS AU JOURNAL LE "*Mail*" QUI A TOUJOURS DEFENDU LES PRINCIPES CONSERVATEURS; ET CETTE CONVENTION DESIRE EXPRIMER SON ENTIERE CONFIANCE EN LA DIRECTION ACTUELLE DU JOURNAL ET L'ESPERANCE QUE L'AVENIR LUI RESERVE DES SUCCES."

IL FAUT BIEN REMARQUER QUE LES PERSONNES QUI POSSEDAIENT ET DIRIGEAIENT LE *Mail* EN 1878 SONT ENCORE CELLES QUI LE POSSEDAIENT ET LE DIRIGENT EN 1886. C'EST ENCORE LE PRINCIPAL ORGANE DU PARTI TORY ET SON DIRECTEUR-GERANT EST DANS LA MEME INTIMITE AVEC SIR JOHN A. MACDONALD ET M. W. R. MEREDITH ET IL ENTRETIENT AVEC EUX LES MEMES RELATIONS PERSONNELLES ET POLITIQUES.

Le manifeste de M. Meredith aux électeurs de London est une répétition du programme du *Mail*. Le *World*, de Toronto, journal indépendant, accepte franchement la politique de M. Meredith comme identique à celle du *Mail*. Il dit : " LE MANIFESTE DE M. MEREDITH ACCENTUE DISTINCTEMENT LE CHANGEMENT DE PROGRAMME RECEMMENT ADOPTE PAR LE PARTI CONSERVATEUR.

" Ce n'est plus simplement un journal qui parle, c'est LE CHEF DU PARTI CONSERVATEUR DANS LA CHAMBRE. Ceux qui croyaient que la nouvelle attitude du *Mail* n'était qu'un truc pour le temps des élections DOIVENT MAINTENANT ETRE CONVAINCUS QUE LA NOUVELLE POLITIQUE CONSERVATRICE EST ETABLIE. "

NOTE.—Le capitaine M. W. Kirwan, journaliste conservateur, ancien rédacteur du *Post*, de Montréal, a reconnu le quatre de décembre, à Montréal, devant M. W. A. Weir, commissaire de la Cour Supérieure, un affidavit dans lequel il déclare :

Qu'il résidait à Toronto en 1882 ; QUE SIR JOHN A. MACDONALD L'AVAIT CHARGE D'ECRIRE UNE BROCHURE CONSERVATRICE POUR LES ELECTIONS DE 1883 ; que M. H. H. Smith, agent conservateur, de Peterborough, lui a payé \$ 100 par mois pendant plusieurs mois, en retour de ses services ; qu'il a écrit la brochure intitulée : " FAITS POUR LES ELECTEURS IRLANDAIS CATHOLIQUES " publiée en 1883 ; QU'IL A CONSULTE M. MEREDITH PLUSIEURS FOIS A LA BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT, A TORONTO, au sujet de eet écrit ; qu'il a montré les épreuves de cette brochure à M. MEREDITH, au Queen's-Hotel, et A M. BUNTING, dans son bureau, au *Mail*, et qu'il les a envoyées A SIR JOHN A. MACDONALD, à Ottawa, qui les lui a renvoyées APRES LES AVOIR CORRIGES LUI-MEME.

Done Sir John A. Macdonald et M. Meredith sont des hypocrites qui, après avoir fait la cour aux catholiques en 1883, cherchent à les maltraiter en 1886.

